
Acteur engagé auprès des entreprises françaises, le cabinet de conseil Exéco, met son expertise au service du handicap depuis 20 ans et crée pour les entreprises des mécanismes innovants

Alors que le taux de chômage des travailleurs handicapés est aujourd'hui de 21 % (le double de celui de l'ensemble de la population), le cabinet de conseil Exéco œuvre au quotidien pour le faire baisser, en copilotant les politiques handicap des organisations et en connectant les entreprises et les candidats. Depuis 20 ans, ce sont environ 90 entreprises et collectivités qui ont ainsi été conseillées, comme Cap Gemini, Altran, Air Liquide, CDG 69, Grenoble Alpes Métropole..., et plus de 60 accords collectifs signés en faveur du handicap.

Exéco lance des solutions innovantes au service des entreprises

- **La plateforme Cooptalent^h**



Aujourd'hui, alors que la loi statue sur une obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % de l'effectif total, le taux d'emploi moyen progresse (4 %) ! Les grandes organisations ont quasiment toutes fait le choix de s'engager en faveur du handicap et de la diversité, mais elles ont besoin d'aide et d'idées pour aller encore plus loin.

C'est pourquoi, **Exéco, appuyé par les idées d'un comité utilisateurs, a lancé début 2017 un nouvel outil dédié pour les responsables mission handicap et recruteurs des entreprises : « Cooptalent^h », une plateforme de CV en ligne, reprenant le principe de la cooptation.** Une entreprise qui reçoit un candidat intéressant mais qui n'a pas la possibilité de l'embaucher, met en ligne son CV. Ce dernier est requalifié par Exéco qui définit notamment les besoins du candidat en terme d'aménagement de poste. Ainsi les entreprises en recherche de candidats seront assurées de trouver sur ce site des profils de candidats « recommandés » par d'autres entreprises. Avec cet outil Exéco apporte aux dirigeants un accès à des profils qualifiés, coup de cœur de leurs homologues.

« Nous souhaitons impliquer davantage d'acteurs internes, et utilisons des méthodes créatives et collaboratives pour penser autrement la place du handicap. Ainsi ensemble, nous cherchons toujours de nouvelles possibilités pour faire rimer handicap et performance », précise Laurence Bayle, consultante Exéco.

- **La journée LinkDay®, ou comment trouver une opportunité de recrutement efficace quand on est une entreprise engagée ?**



Exéco va renouveler le 9 juin prochain son LinkDay® pour une deuxième édition. Cette journée créée par et pour les grandes entreprises leur permet à la fois de recruter des candidats en situation de handicap, de communiquer sur leur politique handicap et valoriser leur marque employeur. Le LinkDay® est une opportunité de rencontrer des candidats présélectionnés et préparés par les consultants de l'équipe Exéco. **C'est en associant un comité de pilotage composé de plusieurs responsables de mission handicap et dans l'objectif de répondre aux attentes des entreprises engagées que le LinkDay® a été conçu par Exéco.**

Les entreprises et candidats présents découvriront des espaces recrutement, un village « Missions-handicap » accueillant des responsables de mission handicap, ambassadeurs de la politique handicap de leur entreprise, et, nouveauté cette année, une conférence théâtrale pour voir plus loin sur le handicap psychique.

Une expertise reconnue depuis 20 ans

Créé en 1997, le cabinet de conseil Exéco a été pionnier dans la création et le déploiement des politiques handicap et spécifiquement des accords collectifs. Il a développé son expertise d'accompagnement, de conseil, de formation, autour de la promotion de la loi du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés, s'adressant alors aux entreprises du bassin grenoblois.

L'activité d'Exéco sur une année :

54 entreprises et collectivités accompagnées
 3 395 heures de conseil en entreprise
 100 formations animées partout en France
 618 personnes formées
 350 heures dédiées au maintien en emploi
 12 nouvelles entreprises clientes
 200 candidats accompagnés

Aujourd'hui, dirigé par Philippe Giraud, et fort d'un portefeuille d'une quarantaine de clients actifs, Exéco se compose d'une équipe de 14 personnes, basées à Grenoble, Brest et Paris, et travaillant sur différentes missions :

- **copilotage des politiques handicaps des organisations, avec conseil juridique et financier ;**
- **connexion des entreprises et des candidats en situation de handicap ;**
- **formation et sensibilisation pour mieux manager les talents en situation de handicap ;**
- **coaching de collaborateurs en situation de handicap et de managers ;**
- **e-learning et mise en place d'outils de sensibilisation et de cooptation en ligne ;**
- **expertise handicap psychique ;**
- **organisation d'évènements inter-entreprises pour voir plus loin l'intégration du handicap.**

Grâce à sa pluridisciplarité, Exéco est aujourd'hui présent et reconnu auprès d'acteurs économiques importants.

Loi sur le handicap et l'emploi : 30 ans d'évolution

La loi du 10 juillet 1987 constitue un changement radical dans l'évolution de la politique française en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées, en fixant un quota imposé au sein des entreprises de plus de 20 salariés. S'en suit des nouvelles lois, au fil des années, qui donnent plus de précision à la réglementation et permettent notamment d'apporter de nouveaux moyens financiers au dispositif d'insertion et de formation professionnelle des demandeurs d'emploi handicapés. Aujourd'hui, les grands employeurs français ont développé leur politique handicap, et s'engagent en faveur de la diversité, afin de véhiculer une image positive des personnes en situation de handicap et cherchent des solutions pour les intégrer au mieux en leur sein.

A travers ses 20 années d'expérience, Exéco a pu se rendre compte que si les entreprises étaient au départ contraintes par la loi, elles découvrent aujourd'hui qu'en intégrant des collaborateurs en situation de handicap, on apprend à mieux gérer les talents. Exéco continue à démontrer le lien entre agilité et handicap et prouve aux entreprises que l'intégration de personnes en situation de handicap peut être l'occasion d'innover et de réinventer les codes de communication de leurs équipes.

Contact presse :

Agence PLUS2SENS – 4 boulevard Maréchal Joffre – 38000 GRENOBLE
 Mailis Gazza – mailis@plus2sens.com - 04 38 38 01 01